

---

ONS

1 message

---

Pascale DOLLE <Pascale.Dolle@ac-amiens.fr>

17 septembre 2015 15:13

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour information, le courrier de l'Observatoire national de la Sécurité et de l'Accessibilité des établissements d'enseignement présentant 4 documents relatifs aux exercices d'évacuation incendie.

Je vous informe que ces documents sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire (<http://www.education.gouv.fr/ons> rubrique publications) ou peuvent être adressés sur simple demande à [ons@education.gouv.fr](mailto:ons@education.gouv.fr)

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement.

**Pascale DOLLÉ**



[ DAVEL - Bureau Vie de l'Elève ] - Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise

Tél. 03.44.06.45.58 | Porte 17

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Oise - 22, avenue Victor Hugo - 60025 BEAUVAIS CEDEX |

**De 8h30 à 17h30, du lundi au vendredi**

---

 **Note Observatoire National 2015.pdf**  
51K

*Le président*

Réf : JMS/JMB n°432

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les  
Directeurs Académiques des services de  
l'éducation nationale

J'ai le plaisir de vous adresser sous ce pli quatre documents de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement relatifs aux exercices d'évacuation incendie.

Ces guides et ce marque-pages, réalisés avec les meilleurs experts du ministère de l'Intérieur et de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers, peuvent être utiles aux responsables des écoles, collèges et lycées de votre département dès le mois de septembre. Le règlement de sécurité prévoit en effet que des exercices pratiques d'évacuation doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire et que le premier doit se dérouler durant le mois qui suit la rentrée.

Ces documents sont téléchargeables sur le site de l'Observatoire (<http://www.education.gouv.fr/ons> rubrique publications) ou peuvent être adressés sur simple demande à [ons@education.gouv.fr](mailto:ons@education.gouv.fr)

En souhaitant que ces publications puissent faire progresser notre culture partagée de la sécurité, je vous pris d'agréer l'expression de ma considération la meilleure.



Jean-Marie SCHLÉRET